confédération des ACTEURS DU TOURISME

REVUE DE PRESSE

PGE : POUR LES ENTREPRISES DU TOURISME, REMBOURSEMENT OU INVESTISSEMENT ?

Jeudi 17 février 2022

AFP Fil Économique

jeudi 17 février 2022 12:15
395 mots - 2 min

TOURISME-HÔTELLERIE-RESTAURATION-GOUVERNEMENT-ENTREPRISES

Tourisme: les professionnels réclament un nouveau délai pour rembourser les PGE

Le secteur du tourisme a réclamé jeudi de nouvelles échéances pour rembourser les Prêts garantis par l'Etat (PGE) afin de préserver les capacités d'investissement des entreprises, pour lesquelles la sortie de la crise sanitaire s'amorce encore lentement.

Les PGE accordés aux entreprises du tourisme totalisent 11,5 milliards d'euros, a rappelé lors d'un point presse la Confédération des acteurs du tourisme (CAT), qui représente quelque deux millions de salariés et regroupe les principales organisations de l'hôtellerie-restauration, de l'événementiel, des voyagistes ou encore des autocaristes.

"On est devant un dilemme mortifère: soit nos entreprises investissent et ne peuvent pas rembourser les PGE, soit elles les remboursent mais ne peuvent pas investir" dans le développement durable, les nouvelles technologies ou l'amélioration de leur offre, a déploré Roland Héguy, président de la CAT et du principal syndicat de l'hôtellerie-restauration Umih.

Tout en saluant les aides gouvernementales obtenues jusqu'alors, le secteur du tourisme ne veut pas se "retrouver face au mur de la dette" et la CAT demande "la possibilité de reporter d'un an, au printemps 2023", le début du remboursement des PGE et de porter leur durée totale à dix ans contre six ans aujourd'hui.

"On devrait commencer à rembourser ce printemps, mais nous n'avons pas de recettes", met en avant M. Héguy.

"Il est impératif que le cas par cas s'applique aux PGE si on ne veut pas gâcher tout ce qui a été fait grâce aux aides du gouvernement", a renchéri René-Marc Chikli, président du Seto (tour-opérateurs).

Actuellement, le gouvernement propose un décalage de six mois de la première échéance du PGE et l'étalement des remboursements jusqu'à dix ans uniquement pour les entreprises les plus en difficulté et ayant emprunté moins de 50.000 euros.

Pour les opérateurs de voyage, "le montant moyen d'un PGE est de 270.000 euros, cela représente des remboursements de l'ordre de 7% du chiffre d'affaires annuel d'une entreprise, soit supérieur à son excédent brut moyen, ce n'est pas réaliste même si la reprise s'amorce", relève Jean-Pierre Mas, président des Entreprises du Voyage.

Dans l'événementiel, "le PGE était parfait pour quelques mois mais s'est transformé en un piège infernal: après deux ans d'absence d'activité, on doit faire face aux PGE et à un immense défi de transformation du secteur que la crise a accéléré", renchérit Pierre-Louis Roucariès, co-président d'Unimev qui repré-

sente le secteur.

Tous droits réservés AFP

587f5543dc70a209b03a18b4c40261fa2542934a85119cb60aac984

LE FIGARO

N° 24103
vendredi 18 février 2022
Page 29
719 mots - 3 min

ENTREPRISES

Tourisme : inquiétudes sur les remboursements des PGE

Les professionnels demandent de reporter les échéances afin de continuer à investir.

TOURISME L'iminence des premières échéances de remboursements des PGE provoque une vague d'inquiétudes dans le tourisme. Hôtels, restaurants, agents de voyages, tour-opérateurs... Tous appellent à l'aide le gouvernement et les candidats à l'élection présidentielle, et leur demandent d'adapter les remboursements des entreprises à leur capacité. « *Aidez-nous,* lance Pierre Louis Roucaries, coprésident de l'Union française des métiers de l'événement (Uni-mev). *Nous ne demandons pas que les PGE soient payés par l'État. Il faut trouver des solutions pour les rembourser de manière différente.* »

Selon l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (Umih), 93 % des hôtels, 50 % des restaurants et 35 % des cafés ont souscrit un PGE, pour un total de 11,5 milliards d'euros. Les entreprises ont emprunté jusqu'à 25 % de leur chiffre d'affaires annuel. Et, selon le Groupement national des indépendants (GNI), 45 % d'entre elles redoutent actuellement de ne pas pouvoir rembourser l'intégralité de ces prêts. À ce stade, elles ont quatre ans pour le faire, les premières échéances arrivant en mars.

Pour tenir compte de la trésorerie compliquée des entreprises, le gouvernement leur a déjà accordé du lest. Au départ, il était prévu que les PGE soient remboursés en cinq ans, à partir de mars 2021. Les sociétés ont gagné un an, avant de devoir rembourser quoi que ce soit.

« Marqués au fer rouge »

En janvier, Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, a ensuite autorisé les plus fragiles à étaler les paiements pendant dix ans. Mais ce sursis a un prix : si les entreprises l'obtiennent, elles sont automati-quement considérées comme « en difficulté ». En plus d'impacter leur accès à de nouveaux financements, cette qualification leur bloque l'octroi d'éventuelles nouvelles aides. « *Nous ne voulons pas être marqués au fer rouge,* insiste Roland Héguy, président de l'Umih. *L'enjeu est clair : nous permettre de sortir la tête de l'eau et préserver notre capacité à investir.* »

D'une même voix, les professionnels du tourisme demandent à pouvoir rembourser jusqu'en 2030 les PGE, sans être pénalisés. Pour les plus touchés par la crise, c'est une question de survie. Pour les autres, l'assurance de pouvoir se développer. Mais cet assouplissement ne peut être accordé que si Bruxelles donne son feu vert.

Le GNI demande aussi un « nouveau prêt Covid », remboursable en 15 ans maximum, qui serait affecté au remboursement du premier PGE. De façon immédiate, le syndicat veut un report de 6 mois des premiers remboursements. L'Umih demande 12 mois, rappelant que seul l'investissement permettra à la France de ne plus perdre des parts de marché dans le tourisme. ¦■

par Mathilde Visseyrias @MVisseyrias

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

45 % des entreprises

45 % des entreprises du secteur de l'hôtellerie qui ont souscrit un PGE redoutent de ne pas pouvoir rembourser l'intégralité des prêts

Tous droits réservés 2022 Le Figaro
90744513d860ca02403713b4b70f61a22322e0437503957d2ed9900

L'hotellerie-restauration : PGE : les acteurs du tourisme demandent d'étaler le remboursement sur dix ans

Réunie à Paris le 17 février autour du président de l'Umih, la Confédération des acteurs du tourisme a parlé d'une seule voix. Ses membres souhaitent que le remboursement des PGE ne débute qu'au printemps 2023 et s'étale sur dix ans. La balle est désormais dans le camp du Gouvernement, à deux mois de la présidentielle.

"Soit les entreprises remboursent leur PGE et elles n'investissent plus, soit elles continuent d'investir et elles ne peuvent pas rembourser." C'est ainsi que **Roland Héguy**, président de l'Umih, a amorcé la réunion qu'il a tenue le 17 février 2022 dans un salon de l'Intercontinental Paris Le Grand (IXe), avec l'ensemble des acteurs du tourisme. À deux mois de la présidentielle, les membres de cette confédération professionnelle font cause commune et tirent la sonnette d'alarme. *"Notre secteur représente deux millions de salariés et 8 % du PIB"*, a rappelé Roland Héguy. Ce qui l'inquiète, c'est que *"si rien n'est fait, on ne va plus travailler que pour rembourser"*. Or, il est difficile d'être hôtelier ou restaurateur sans investir, à l'heure où développement durable et digitalisation sont des clés de positionnement. Même scénario dans l'événementiel ou encore les transports de voyageurs. Quant à l'hôtellerie de plein air, 24 % en moyenne du chiffre d'affaires est réinvesti. Roland Héguy et les membres de la Confédération des acteurs du tourisme réclament donc, d'une même voix, un début du remboursement des PGE repoussé au printemps 2023 - et non 2022 comme cela est actuellement prévu -, ainsi qu'un étalement de celui-ci sur dix ans et non plus six. *"Nous sommes prêts à discuter avec le Gouvernement"*, a insisté le patron de l'Umih. Un exercice désormais rodé depuis deux ans.

La reprise n'est pas toujours au rendez-vous...

La réunion à l'Intercontinental Paris Le Grand a également permis de dresser un état des lieux du tourisme en France. Principal constat : la reprise n'est pas toujours au rendez-vous. Bon nombre d'hôtels, notamment à Paris, sont loin d'être remplis, faute de clientèle étrangère. Les campings qui ont l'habitude d'accueillir une majorité de vacanciers britanniques ont vu, pour certains, leur activité chuter de 75 %. Quant aux transports de voyageurs, 42 % des chefs d'entreprises de ce secteur ne seraient pas dans la capacité de rembourser leur PGE dans les prochains mois. *"Le tourisme d'affaires n'a pas vraiment redémarré"*, a ajouté **Jean-Luc Michaud**, président exécutif de l'Institut français du tourisme (IFT), qui a expliqué le phénomène à la fois par l'absence d'internationaux et par le recours au télétravail. *"Le tourisme est une chaîne, avec des acteurs en situation de complémentarité et pas de concurrence"*, a poursuivi **Nicolas Dayot**, président de la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA). Ces acteurs l'ont démontré ce 17 février en étant tous réunis autour d'une même table. *"Nous sommes au bout du chemin*, a conclu Roland Héguy. *Il faut réamorcer nos entreprises grâce à un partenariat avec le Gouvernement. Sinon, avec les*

PGE, on aura l'impression d'avoir arrosé le sol pour rien."

Document de provenance tierce dont la diffusion n'engage pas la responsabilité d'Aday.

L'Echo Touristique : PGE : l'industrie du tourisme demande l'allongement des délais de remboursement

La Confédération des acteurs du tourisme (CAT) demande au gouvernement de pouvoir rembourser les prêts garantis par l'Etat (PGE) sur une période de dix ans, contre six actuellement.

https://www.lechotouristique.com/article/pge-lindustrie-du-tourisme-demande-lallongement-des-delais-de-remboursement

Pour la CAT, qui réunit toutes les grandes fédérations professionnelles du tourisme, il en va de l'attractivité de l'offre touristique et du savoir-faire des opérateurs français. « Le dilemme est mortifère, mais simple : dans les années qui viennent, si la situation ne change pas, nous ne travaillerons que pour rembourser les PGE, ce qui nous empêchera d'investir », pose Roland Héguy, le président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie (Umih) et de la CAT.

Tout en saluant les aides gouvernementales obtenues jusqu'alors, le secteur du tourisme ne veut pas se « retrouver face au mur de la dette » et la CAT demande donc « la possibilité de reporter d'un an, au printemps 2023", le début du remboursement des PGE et de porter leur durée totale à dix ans contre six ans aujourd'hui. « Le PGE peut représenter jusqu'à 25% du chiffre d'affaires d'une entreprise. Dans notre secteur, où les marges dépassent rarement les 5%, cela reviendrait à utiliser l'intégralité des bénéfices pour rembourser », précise Roland Héguy.

« Ce n'est pas réaliste, même si la reprise s'amorce »

Même son de cloche pour Jean-Pierre Mas, le président des Entreprises du Voyage (EDV). « Le montant moyen d'un PGE est de 270 000 euros, cela représente des remboursements de l'ordre de 7% du chiffre d'affaires annuel d'une entreprise, soit supérieur à son excédent brut moyen, ce n'est pas réaliste même si la reprise s'amorce », relève Jean-Pierre Mas, président des Entreprises du Voyage. Une reprise qui s'amorce toutefois de façon inégale selon les domaines d'activités, l'événementiel ou le long-courrier étant encore totalement à l'arrêt, quand les hébergements de plein air ou les résidences de tourisme retrouvent des couleurs.

Il est impératif que le cas par cas s'applique aux PGE si on ne veut pas gâcher tout ce qui a été fait grâce aux aides du gouvernement », abonde René-Marc Chikli, le président du Syndicat des entreprises de tour-operating (Seto). Pour toutes ces figures de l'industrie, au-delà

de la survie des entreprises, c'est aussi la question de compétitivité de la filière touristique française qui doit être considérée par le gouvernement. « D'autres destinations, comme la Croatie, l'Italie ou l'Espagne, n'hésitent pas à saisir la balle au bond », estime Nicolas Dayot, président de la Fédération nationale de l'hôtellerie de plein air (FNHPA).

« On va dans le mur » si rien ne change

Les entreprises du secteur doivent également investir pour « embrasser la transformation durable » du secteur réclamée par le gouvernement dans le cadre du plan Destination France, ou encore pour répondre aux impératifs qualitatifs imposés par les échéances internationales à venir (Coupe du monde de rugby en 2023, Jeux Olympiques de Paris en 2024). « On va dans le mur », conclut Roland Héguy.

Pour rappel, les PGE accordés aux entreprises du tourisme totalisent 11,5 milliards d'euros sur les 143 milliards d'euros accordés à l'économie française sous forme de PGE. La CAT, elle, regroupe une douzaine de fédérations qui représentent quelque deux millions de salariés de l'hôtellerie-restauration, de l'événementiel, des voyagistes ou encore des autocaristes.

↑ Document de provenance tierce dont la diffusion n'engage pas la responsabilité d'Aday.

Tour Mag : Prêts garantis par l'Etat : "On y est, face à ce mur de la dette !"

Tous les représentants de la Confédération des Acteurs du Tourisme, dont les Entreprises du Voyage et le Seto, parlent d'une seule voix pour demander au gouvernement de revoir sa copie sur le remboursement des prêts garantis par l'Etat.

https://www.tourmag.com/Prets-garantis-par-l-Etat-On-y-est-face-a-ce-mur-de-la-dette-_a112484.html

Impressionnante démonstration de force des Acteurs du tourisme pour faire part au gouvernement des tensions sur la trésorerie de nombreuses entreprises du secteur. Ils demandent au gouvernement de revoir sa copie sur le remboursement des Prêts garantis par l'Etat

La démonstration de force et d'union des membres de la **Confédération des acteurs du Tourisme**, tous réunis devant des journalistes jeudi 17 février 2022 à Paris dans un salon de l'hôtel Intercontinental, sera-t-elle de nature à faire infléchir le gouvernement sur le **calendrier des remboursements des prêts garantis par l'Etat (PGE) ?** A écouter les différents représentants de la Confédération, c'est souhaitable, sinon vital pour de nombreuses entreprises.

Tous demandent au gouvernement une nouvelle année de répit et un étalement sur 10 ans des échéances, jusqu'en 2030, donc. Quitte, comme le dit Jean-Pierre Mas, président des EDV, "*à tordre le bras de l'Europe*". D'autant plus qu'à écouter tous les intervenants, des pays voisins, comme l'Allemagne, ont trouvé **des solutions.**

Président de l'UMIH et de la Confédération, Roland Héguy explique pourquoi il est indispensable que les pouvoirs publics soient à l'écoute des professionnels du tourisme : "*Si l'on rembourse, on ne pourra pas investir et si on investit, on ne pourra pas rembourser*". *Le tout, "sans être marqué au fer rouge par les banques*".

Le message est clair : **si, à l'heure où elle s'apprête à accueillir la coupe du monde de rugby et les Jeux Olympiques, la France veut garder son pouvoir d'attractivité**, les pouvoirs publics ne doivent pas empêcher les acteur du tourisme d'investir.

Comme l'a souligné **Pierre-Louis Roucaries,** président délégué des Métiers de l'évè-

nement (Unimev) "la *croissance et verte et la digitalisation demandent des financement, l'Etat doit l'entendre*".

Roland Héguy ajoute : "*Pour un petit hôtel, la rénovation d'une chambre coûte 30 000 euros, personne ne le sait*".

Pour Jean-Pierre Mas, il n'est pas réaliste pour le secteur des opérateurs de voyages de rembourser dans les quatre ans qui viennent les quelque 800 millions d'euros accordés, "le *remboursement serait supérieur à l'excédent brut*".

"*On y est, face à ce* ***mur de la dette***", s'exclame Jean-Sébastien Barrault, président de la Fédération nationale des voyageurs (FNTV), "*un fardeau insurmontable*". 42% des adhérents estiment ne pas avoir les moyens de rembourser. C'est un secteur particulièrement touché, "*ni les seniors, ni les scolaires ne revoyagent*".

La ligne est la même pour le "camping". Pour Nicolas Dayot, président de la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air, "*le tourisme est une chaîne, si les restaurants ne vont pas bien, nous souffrons avec eux, nous ne réjouissons pas du malheur des autres*". Et tous les campings n'ont pas retrouvé le sourire, en particulier ceux qui vivent avec la clientèle internationale, dont les Anglais.

"*Il faut appliquer au PGE le* "*cas par au cas*", plaide René-Marc Chikli, président du Seto, "*il serait dommage de gâcher toutes ces aides*".

Comme le dit Roland Héguy, "***éviter que le remède soit pire que le mal***".

Enfin, pour Jean-Luc Michaud, président exécutif de l'Institut français du Tourisme, c'est un leurre de penser que le secteur a été privilégié. "*Il a obtenu 7% des encours du total des prêts, ce qui correspond à ce qu'il apporte au produit intérieur brut.*
Et c'est l'industrie qui a été la plus touchée et qui continue à l'être, un tiers du tourisme n'a pas véritablement redémarré".

Ce que confirme René-Marc Chikli, "*la saison hiver sera très mauvaise*" ou encore Patrick Labrune, président du Syndicat national des résidences de tourisme (SNRT) avec des entreprises qui souffrent "*d'un Covid long*".

Document de provenance tierce dont la diffusion n'engage pas la responsabilité d'Aday.

HOSPITALITY ON

jeudi 17 février 2022 18:23
1181 mots - 5 min

: HOSPITALITY ON

Les professionnels du tourisme français font front pour maintenir la compétitivité de la destination

Les questions de financement et de gouvernance étaient parmi les premiers chantiers mis en place par la Confédération des Acteurs du Tourisme (CAT) lors de sa création en 2017.

Elles deviennent en cette période de sortie de crise inédite extrêmement prégnantes.

La CAT avait déjà alerté le gouvernement au printemps 2021 sur la nécessité impérative de se projeter à long terme pour le maintien dans les destinations leaders mondiales de la France. Après deux ans de crises avec des périodes d'activité en accordéon et très inégales en fonction des secteurs, la question est de nouveau soulevée par les professionnels du secteur et avec les mêmes objectifs : rester performants, attractifs et compétitifs sur le long terme.

Roland Héguy, président de l'UMIH et de la CAT, souligne en introduction le poids du secteur touristique dans l'économie nationale :

« Nous représentons à nous tous ici présents, 2 millions de salariés, 8% du PIB ainsi que le savoir-faire et le savoir-vivre de l'hospitality en France. » Il résume l'enjeu comme suit investir pour rester compétitif et attractif, ou rembourser les PGE. « Devoir travailler uniquement pour rembourser le PGE, est-ce possible ? C'est un fil à la patte qui ne nous permettra pas d'investir dans la rénovation notamment avec les enjeux de développement durable et le maintien de la qualité de notre offre. »

Les professionnels ont déjà sollicité le gouvernement, s'ils soulignent l'écoute, le soutien et la bienveillance, pour eux les solutions proposées ne sont pas suffisantes pour accompagner le secteur. Dans un contexte où la concurrence des voisins européens est rude pour reprendre des parts de marché, il est important de se projeter et de tout mettre en œuvre pour maintenir une qualité de prestation à la hauteur des grands événements à venir comme la Coupe du Monde de Rugby 2023 ou encore les JOP 2024.

Une proposition simple en apparence, mais qui implique un fort lobbying de la part du gouvernement

A date, l'échelonnement de remboursement du PGE s'articule comme suit :

Premier remboursement à effectuer dans les deux ans après avoir contracté le PGE, remboursement total dans les 4 ans qui suivent. Pour les professionnels, le délai est trop court compte tenu des marges dégagées par les entreprises du secteur touristique et du fort besoin capitalistique de certaines activités du secteur, transport et hébergement notamment.

La demande des professionnels serait de donner encore un an aux entrepre-

neurs pour démarrer le remboursement du PGE afin de refaire une trésorerie après une année pleine d'activité d'une part et de permettre un remboursement sur 7 ans et non pas 4.

Une demande qui se heurte selon Bercy à l'encadrement réglementaire européen. Les professionnels attendent toutefois des avancées sur cette question notamment au regard des solutions mises en place chez les voisins espagnol, allemands et italiens et qui permettent aux entrepreneurs de ces territoires de relancer l'activité dans de meilleures conditions.

René-Marc Chikli, président du CETO, souligne que selon les Tribunaux de Commerce le secteur où les entreprises ont été le plus fragilisées par la crise liée au COVID 19 est le tourisme. Un point appuyé par Nicolas Dayot, président de la FNHPA qui souligne que de nombreux entrepreneurs ont consommé leur trésorerie en 2020 pour faire face à l'absence d'activité et l'année 2021 ne leur a pas permis de reconstituer leur Besoin en Fonds de Roulement ce qui peut entrainer une cessation de paiement pour ceux qui ont le plus souffert.

Nicolas Dayot souligne : [Si nous ne trouvons pas de solution] « Toutes les aides de l'état auront été investies à fonds perdu et tous les prêts non remboursés resteront à la charge de l'état.»

Un constat unanime, les entreprises du secteur, toutes activités confondues, sont pour certaines extrêmement fragilisées

Jean-Pierre Mas, président des entreprises du voyage souligne l'équation insoluble pour les professionnels de sa branche qui au moment où les PGE ont été contractés n'anticipaient pas une crise qui impacterait plusieurs saisons touristiques. Certains acteurs se sont endettés jusqu'à un quart de leur chiffre d'affaires, rembourser dès maintenant équivaudrait à obérer 6% de chiffre d'affaires annuel face un EBE de 5%.

Pierre-Louis Roucariès, président de l'UNIMEV, souligne que le secteur de l'événementiel se sont plus de 70 millions de personnes qui se réunissent chaque année en France. A l'absence d'activité s'est ajouté la cristallisation des changements autour de la digitalisation des événements et des attentes en termes de développement durable. Pour faire face à ces attentes il faut investir d'autant plus face à des voisins aussi compétitifs que l'Italie et l'Allemagne.

Les palais et centres de congrès investissent en moyenne 300 millions d'euros par an. Sur le papier, il y a déjà 600 millions d'investissement « en retard ».

« 42% de nos chefs d'entreprises de notre secteur disent qu'ils ne pourront pas faire face à leurs échéances. En Espagne et en Italie les professionnels ont pu obtenir des durées de remboursement plus longues. »

Nicolas Dayot , président de la FNHPA renchérit rappelant que dans les campings 24% du chiffre d'affaires part dans l'investissement soit une moyenne de 600 millions d'euros d'investissements par ans pour la profession.

Il ajoute « Bien que nous soyons leader en Europe, l'Espagne la Croatie ont des stratégies très agressives et se sont rapidement positionnées. »

Il souligne également les ambitions du plan de relance annoncé par le gouvernement dont l'une est de mieux répartir les flux sur le territoire en capitalisant notamment sur les destinations vertes qui ont été redécouvertes pendant les périodes de contraintes de déplacements. Cela veut dire que ces destinations doivent investir dans l'accueil touristique, il y a un vrai besoin en investissements en équipements, matériels et en repositionnement commercial.

Pour Patrick Labrune , président du SNRT, « 5 ans c'est une durée inadaptée à nos schémas compte tenu des marges dégagées par notre secteur. Cela impliquerait 7 à 8 années sans renouvellement. Il ne faut pas que les entreprises qui font cette demande soient marquées au fer rouge. »

Il souligne le relationnel qui se complexifie avec les banques au quotidien pour les entrepreneurs ayant contracté un PGE, les facilités de caisse sont de plus en plus difficiles à obtenir à une période où elles sont justement nécessaires.

Frédéric Avierinos, Vice-Président et Président du Collège Passagers des Entreprises Fluviales de France, souligne la période charnière qui s'ouvre pour les professionnels du fluvial en France. Avec des enjeux de décarbonation de la flotte ce qui nécessite de gros investissements. L'échéance des jeux Olympiques et Paralympique est également un fort challenge pour la profession avec une cérémonie d'ouverture sur la Seine.

Jean-Luc Michaud, président de l'IFT, souligne également que le secteur du tourisme a bénéficié de 7% des en cours de PGE soit peu ou prou le poids du secteur dans le PIB national.

https://hospitality-on.com/sites/default/files/styles/image825xosef/public/2022-02/IMG_1107.jpg?itok=RhwT1u2g